

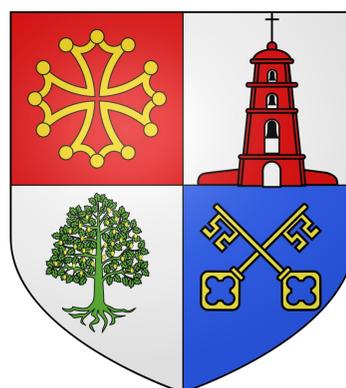
BULLETIN MUNICIPAL 2022



Saint-Pierre de Lages

Sommaire

Edito.....	3
Numéros utiles.....	4
Budget.....	5
Environnement.....	6
Jeunesse.....	8
Urbanisme.....	10
Patrimoine et travaux.....	12
Numérique.....	14
Marché.....	16
Mais aussi.....	17
Référents de quartier.....	18
Portrait d'un Aîné.....	19
Associations.....	20
Hommages.....	21
Carnets.....	21
Entreprises & services.....	22
Citoyenneté.....	23
Question de civisme.....	23



Le blasonnement de la commune est

Écartelé au 1) de gueules à la croix cléchée, vidée et pommetée de douze pièces d'or,

au 2) d'argent au clocher de l'église du lieu de gueules mouvant de la pointe

au 3) d'argent au chêne arraché de sinople englanté d'or,

au 4) d'azur aux deux clés d'or passées en sautoir.

Édito de Monsieur le Maire

Chères Saint-Pierrines, chers Saint-Pierrins,

L'année 2022 ne s'annonce pas tout de suite comme celle du retour à la normale. Voilà bientôt deux ans que nous vivons une situation sanitaire inédite à laquelle nous devons tous nous adapter en permanence. Nos projets ont pu être contrariés, nous avons dû nous adapter. Mais nous faisons le maximum pour garder notre ligne directrice. Faire de Saint-Pierre de Lages une commune plus humaine, accueillante et favorisant le bien vivre ensemble, plus ancrée dans son territoire et respectueuse de son environnement.

Certaines périodes d'allègement des protocoles sanitaires nous ont toutefois permis de nous retrouver à quelques reprises durant l'année écoulée (World Clean Up Day, apéritif lors de la Saint-Barthélémy, cérémonie du 11 novembre, Noël au marché...) et cela nous a permis de mesurer l'importance de ces moments collectifs de partage qui nous manquent et qui sont si importants pour la cohésion d'une commune.

C'est sur cette note plus heureuse que je vous propose d'accueillir cette nouvelle année avec espérance et enthousiasme.

L'équipe municipale et moi-même souhaitons garder l'optimisme qui nous caractérise pour continuer d'avancer, continuer de « faire » du mieux possible et continuer de répondre à notre mission première : celle de vous servir dans votre quotidien au travers de notre mission de service de proximité. La mairie doit être, en effet, la première porte d'accès au service public, c'est notre maison commune. Votre Conseil Municipal est au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse votre cadre de vie (comme vous le découvrirez dans les articles de ce bulletin).

Nous sommes toujours à votre disposition pour échanger sur vos questions et préoccupations du quotidien. Soyez sûrs que toute l'équipe municipale, élus et agents, s'efforce de donner le meilleur d'elle-même pour l'intérêt général et pour notre beau village.

Je forme donc le vœu que nous retrouvions une vie sociale normale, nourrie de rencontres et d'échanges dont nous avons tant besoin. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Le Conseil municipal et moi-même, vous adressons tous nos vœux de bonheur, de réussite, de santé et d'épanouissement.

Bonne lecture de votre Bulletin Municipal !

Avec mon dévouement,
Votre maire,

Fabrice Crépy



COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE LAGES

Horaires d'ouverture de la mairie
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
De 8h00 à 12h30 & de 13h30 à 17h00
Mardi de 8h00 à 12h30
Accueil porte 1 : Danielle Pierre-Crapart
Accueil porte 2 : Frédéric Champié
Monsieur le maire reçoit sur rendez-vous
lundi, mercredi et vendredi
05 61 83 73 97
mairie@stpierredelages.fr
danielle@stpierredelages.fr
www.stpierredelages.fr

Ecole maternelle & élémentaire

05 61 83 71 66

Centre de loisirs

ALAE

Centre Jeunes

07 81 69 10 23
saintpierredelages@leolagrange.org

Collège Les Roussillous

05 62 18 84 30
0312609t@ac-toulouse.fr

Déchetterie de Caraman

du mardi au samedi
de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h00
05 61 83 43 79
Www.tryfil.com

Centre des impôts - Caraman

23 cours Alsace Lorraine
31460 Caraman
05 61 83 10 64
t031005@dgfip.finances.gouv.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU LAURAGAIS

73 avenue de la Fontasse
31290 Villefranche du Lauragais
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
05 31 50 45 50
www.terres-du-lauragais.fr

RÉSEAU 31

ZA de Lourman
31460 Maureville
du lundi au vendredi
de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
samedi 8h00-12h00
05 62 18 62 62
maureville@reseau31.fr

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ DE LA HAUTE-GARONNE (SDEGH)

9 rue des 3 Banquets
CS 58021
31080 Toulouse Cedex
05 34 31 15 00

SYNDICAT MIXTE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE-GARONNE (SMEA 31)

ZI de Montaudran
3 rue André Villet
31400 Toulouse
05 61 17 30 30
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h00

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES ORDURES MENAGÈRES (SIPOM)

19 avenue Marie Curie
ZI de la Pomme
31250 Revel
05 62 71 22 83
contact@sipom.fr

Correspondants de presse

Dépêche du Midi : Alain Pebrocq-Favier - 06 31 29 37 34
alain.pebrocq@icloud.com

Voix du Midi : Claudette Vergne - 06 67 28 79 23 -
tou3156@yahoo.fr

Centre Communal d'Actions Sociales - CCAS

Compétence du Département et de l'Etat, le Centre Communal d'Action Sociale trouve un relai en commune au plus près des administrés. Il y anime une action de prévention et de développement social. Ses missions sont multiples : Aide aux familles en difficulté (aide au paiement des factures de première nécessité).

Action auprès des ou handicapées en départementaux repas, mise en place de

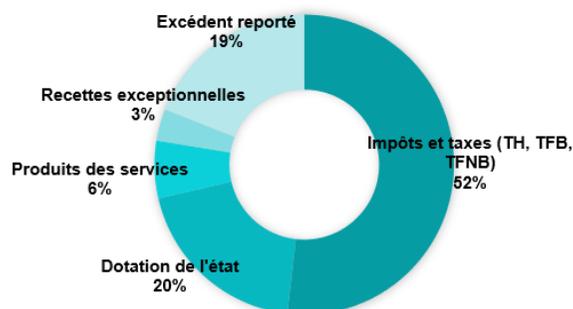


d'autonomie...). Participation aux décisions d'attributions obligatoires (RSA, CMU, aide médicale spécifique...). En cas de difficulté, même passagère, les membres du CCAS sauront vous conseiller et vous orienter. Vous pouvez les contacter en vous adressant directement à la mairie.



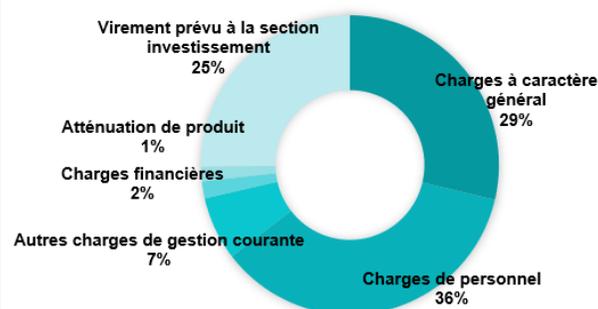
Fonctionnement

Le budget de fonctionnement fournit une vue d'ensemble des recettes et dépenses courantes de la commune. Il regroupe par conséquent toutes les dépenses nécessaires à son fonctionnement : charges de personnel, achats courants, factures diverses, charges sociales, charges financières...



Recettes de fonctionnement	k€
Impôts et taxes (TH, TFB, TFNB)	422,4
Dotation de l'état	159,6
Produits des services	50,6
Recettes exceptionnelles	27,9
Excédent reporté	155
Total	815,5

Dépenses de fonctionnement	k€
Charges à caractère général	234,2
Charges de personnel	292,2
Autres charges de gestion courante	56
Charges financières	15
Atténuation de produit	12,7
Virement prévu à la section investissement	205,4
Total	815,5



Les recettes de fonctionnement sont basées principalement sur la perception des taxes (habitation, foncière bâtie et non bâties) et les dotations de l'état. La réforme de la fiscalité sur la taxe d'habitation a conduit au remplacement de cette dernière par la taxe foncière bâtie versée par le département, de manière avantageuse pour notre commune. Parallèlement, la dotation de l'état se contracte de près de 12% du fait de la suppression de la Dotation Solidarité Rurale Cible cette année. Les recettes de produits et services retrouvent un niveau normal d'après crise Covid, tout comme les charges à caractère général, l'école ayant refonctionné normalement en 2021. Nous avons bénéficié aussi d'un remboursement des indemnités journalières de notre agent en arrêt maladie, faisant bondir les recettes exceptionnelles. Les charges de personnel augmentent de 4% du fait du recrutement de l'agent d'entretien pour pallier cette absence. Les charges financières décroissent sensiblement grâce à la baisse des remboursements d'emprunts. Au global, l'excédent reporté (solde entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) reste stable dans un budget en hausse de 3,31%. Le virement à la section investissement se maintient également à un bon niveau.

	Taux 2020	Taux 2021
Taxe foncier bâti	18,99% Commune + 21,90% Département	40,89%
Taxe foncier non bâti	74,77%	74,77%

A noter, les taxes sur le foncier bâti et non bâti restent stables sur l'année écoulée.



Investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune : travaux d'infrastructure, achats immobiliers, achats de matériels durables... Elles comprennent également le montant de remboursement en capital des emprunts.

Investissements	k€
Achat de la gare	234
Ecole numérique	15,6
Matériel cantine scolaire	10,8
Travaux extension dortoir	1,8
Climatisation école	7
Robot Cuisinier	1,3
Equipement Tennis	0,7
Révision Schéma Assainissement	5,5
Création de trottoirs	3,1
Panneaux de basket	2,3
Pose de bancs publics	1,9
Isolation des combles de la mairie	2,9
Total	286,9

L'année 2021 aura été marquée par l'achat de l'ancienne gare, opportunité unique d'acquiescer cet élément de patrimoine historique du village. Cet achat a été financé par un emprunt, mais également par une subvention du département à hauteur de 40%. Plusieurs projets vont être à présent étudiés pour lui donner sa destination à l'usage des Saint-Pierrins.

Un gros poste également concerne le projet « Ecole Numérique et Innovante », co-financé par l'état et la commune, dans le cadre de la politique de développement du numérique pour l'éducation. L'école s'est ainsi vue équipée de PC portables, tablettes, vidéoprojecteurs dans les classes, ... et a fait l'objet d'une refonte de l'infrastructure réseau pour accueillir ces nouveaux outils pédagogiques. L'occasion était belle et là également opportune de moderniser l'équipement numérique vétuste de notre école.

A noter aussi des investissements sur la climatisation des classes, l'isolation de la mairie et autres équipements sportifs pour les associations.

Du matériel de cuisine en panne a également dû être remplacé à l'école : le four, le lave-vaisselle et le robot cuisinier. Des trottoirs ont été créés (ex : escalier reliant le lotissement Montplaisir à la départementale). Enfin, la refonte du PLU lancée en 2019 a occasionné un reliquat de facture concernant le schéma d'assainissement.

Objectif Zéro phyto

Quésaco ? Ce terme de zéro-phyto est couramment employé pour décrire l'entretien des espaces extérieurs (espaces publics, jardins, bords de route...) par les collectivités, gestionnaires publics et privés et les particuliers sans utilisation de produits phytosanitaires de synthèse.

Le zéro-phyto est assimilé à une modification des pratiques d'entretien principalement sur les espaces non agricoles. Il s'agit principalement de faire évoluer les pratiques de gestion et d'entretien en se passant de substances actives d'origine chimique ou de synthèse utilisées massivement depuis les années 50 pour la protection des végétaux contre des organismes nuisibles (ravageurs, maladies...) ou pour détruire les végétaux indésirables.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires de synthèse pour les particuliers sont interdites depuis le 1er janvier 2019. Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique sont autorisés. Pour autant, ces derniers sont des produits phytosanitaires, potentiellement dangereux pour la santé et pour l'environnement.

Le zéro phyto, c'est donc entretenir les espaces communaux et jardiner sans produit phytosanitaire, qu'ils soient de synthèse ou à base de substance naturelle. Les services techniques de notre village utilisent cette méthode de gestion différenciée.

La démarche « Zéro Produit phyto » repose sur plusieurs objectifs :

- Protéger la santé des habitants et des agents municipaux
- Préserver la ressource en eau
- Préserver la qualité du paysage communal
- Améliorer la biodiversité



2 grenouilles pour notre commune...

Le 30 novembre, Saint-Pierre de Lages a reçu la visite du jury de la charte régionale zéro phyto. Trois personnes du jury étaient présentes, ainsi qu'une partie des élus et les agents techniques communaux.

Les agents ont détaillé leurs pratiques d'entretien des espaces verts (broyage, désherbage manuel, pas d'utilisation de produit phytosanitaire, fauchage tardif, paillage...). Une visite du cimetière a également été effectuée.

Grâce à sa politique de non utilisation de produits toxiques, de préservation de la biodiversité et de formation des agents, la commune a obtenu le score de 2 grenouilles.

Un panneau Zéro phyto sera installé prochainement à l'entrée du village pour symboliser cette réussite.



Et les chèvres ?

Celles qui ont intégré la commune depuis maintenant un an se portent à merveille et travaillent bien.

Elles poursuivent leur tâche de débroussaillage aux endroits escarpés autour de l'église.

Cette année encore, au détour d'une promenade, les Saint-Pierrins pourront les saluer.

World clean up day



Journée mondiale de nettoyage de notre planète !

A l'occasion de la 4ème édition de ce gigantesque mouvement pacifique de citoyens pour ramasser des déchets sauvages, les communes de Lanta et de Saint-Pierre de Lages se sont associées.

Munis de gants, de gilets jaunes, petits et grands étaient au rendez-vous ce samedi 18 septembre, place de la mairie.

Différents circuits pour couvrir l'ensemble de la commune étaient proposés : les Orphelines, l'Eglise, le bois rejoignant le lotissement Monplaisir, l'Avenue centrale coté Toulouse et coté collège, le Touron et son bois, les alentours du collège.

La veille, c'était sans compter sur la participation des écoliers qui ont arpenté les alentours de l'école.

Plus d'une trentaine de participants a fini sa course au collège Les Roussillous où les déchets des deux communes ont été pesés : 80 kg de déchets divers (chaises, mégots, piles, papiers, bouteilles en plastique...)

Les participants ont pu assister à une démonstration du SIPOM pour apprendre à faire de la lessive. La matinée s'est terminée autour d'un verre.



Journées de broyat

Une première sur la commune !

La commune a organisé deux journées de broyat : samedi 8 mai et samedi 20 novembre.

Lors de la première collecte soixante mètres linéaires de déchets verts ont été déposés. Ils ont permis au SIPOM de réaliser 7m3 de paillage mis gracieusement à la disposition des Saint-Pierrins la semaine qui a suivi.

Le paillage peut être utilisé pour

limiter le dessèchement du sol ou bien en tant que désherbant naturel une fois mis au pied des arbres. Mélangé à de la tonte, il sert d'engrais organique et aboutit après plusieurs mois en compost.

La deuxième collecte a accueilli moins de participants.

En 2022, l'expérience sera renouvelée.



Alac, Centre de loisirs, Centre Jeunes

Durant l'année 2021, de nombreux projets ont été mis en place. Certains d'entre eux sont la continuité de l'année passée, d'autres sont novateurs.

Projet radio

Education aux médias

Les enfants de MS au CM2 découvrent l'éducation aux médias. Ce projet a pour axes l'écriture et la recherche, le décodage des informations, la création sonore, le montage son, la découverte des musiques, le travail de la voix, l'apprentissage de la technique en régie. Il permet aux enfants de se réapproprier le débat public en amenant à échanger leurs idées, de se forger ou affirmer des opinions, d'apprendre à s'écouter et faire évoluer son point de vue au travers d'un échange respectueux.



Projet Vélo / Sécurité routière

Pédaler de manière responsable

A partir de séances d'apprentissages dans la cour autour de parcours d'obstacles et de marquages au sol imaginés et créés par le centre jeunes, les élèves inscrits dans le projet apprennent à manier leur vélo, à être plus à l'aise dessus mais aussi à le vérifier, réparer. L'étude des panneaux routiers élémentaires est également abordée.

Puis vient le moment de réinvestir ces notions à l'extérieur de l'école lors de sorties vélo encadrées et sécurisées.



Projet cuisine

Découvrir de nouvelles saveurs

Toutes les semaines, les petits gourmands ont la possibilité de venir cuisiner pour ensuite rapporter le fruit de leur travail à la maison.

Bien sûr, quand la saison et les récoltes le permettent, cet atelier cuisine utilise les fruits et légumes du potager de l'école. Ils ont réalisé un livre de recettes qu'ils peuvent refaire à la maison.

Depuis maintenant 4 ans, les petits cuisiniers participent à la fête de la soupe. Cette année c'est une soupe de panais baptisée « la soupe des lutins » qui a été préparée et proposée au public.

Projet créations artistiques

Libre cours à son imagination

Les élèves ont souhaité divers ateliers. Leur imagination les a transportés au travers de dessins utilisant des techniques et matériaux variés : encres colorées, peinture, argile, pâte à sel...

Ces projets permettent de développer aussi bien la pensée que la motricité au travers de gestes précis (tenue des outils, façonnage, modelage...).



Projet motricité

Être à l'aise avec son corps

Les plus petits ayant besoin d'explorer leur corps et ses différentes possibilités ; l'équipe d'animation leur propose régulièrement des parcours de motricité sur lesquels ils peuvent sauter, ramper, rouler, glisser, passer dessus, dessous... Autant d'actions qui travaillent leur motricité mais qui développent aussi leur vocabulaire à travers tous ces verbes d'action.

Les sorties...

Dans le cadre de l'ALSH, diverses sorties ont été proposées aux enfants : Animaparc, Zoo de Plaisance du Touch, Parc aventure, Balade en péniche, Jardin japonais, Forêt de Saint-Pierre de Lages, Théâtre du Grand Rond.

Dans le cadre du Centre jeunes, un escape game, une sortie à accrobranche et une sortie VTT à Saint Ferréol ont été organisés.

Les séjours Au grand air...

Ces séjours constituent un temps important de construction sociale de l'enfant.

Raid aventure enfants & Raid aventure adolescents

Ces séjours ont eu lieu à la base de loisirs de Saint-Nicolas de la Grave. Ils ont permis à 18 enfants et 13 adolescents de participer à diverses épreuves sportives (VTT, course d'orientation, canoë kayak, paddle, tir à l'arc, radeaux, jeux de coopération...).

Les aventuriers se sont confrontés à d'autres centres de loisirs au travers de rencontres sportives. Toutes nos félicitations à l'équipe enfant qui remporte pour la deuxième fois le premier prix !



Asinerie d'En Manou

Une première pour les GS/CP ! Ce mini séjour, proposé également aux CE1, a permis aux enfants de découvrir une asinerie. Les activités proposées étaient en lien avec les ânes et les animaux de la ferme. Ce site éco-responsable se situe à Thil. Hébergés dans des yourtes, les enfants étaient en totale autonomie : repas, vaisselle, rangement.



Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Jeunes - CMJ s'est déroulée le 26 novembre à la salle du conseil de la mairie. Sept candidats se sont présentés avec, pour chacun, un dossier riche de propositions. Durant leur campagne électorale au sein de l'école, ils ont pu être entendus au travers de discours et d'affiches. Soixante jeunes se sont rendus aux urnes. Le vote s'est déroulé dans le respect des règles : carte d'électeur, isolement, urne, émargement sur liste électorale. Le dépouillement a eu lieu dans la salle de cantine de l'école et s'est clôturé par un goûter pour féliciter les jeunes élus et électeurs.

Le CMJ a pour but de donner la parole aux jeunes, en les faisant participer à la vie de la commune. Il permet aux jeunes de participer à des projets communaux et favorise l'émergence d'idées nouvelles pour l'évolution de la politique de la jeunesse. Il permet d'initier les jeunes à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer grâce à des projets le cadre de leur municipalité au travers de leur vision.

L'investiture a eu lieu mercredi 5 janvier 2022.



De gauche à droite : Roxane Février, Trousselle Tom, Lilly Aptel, Cataleya Ramirez, Clara Siegel Pourcet, Armand Crépy & Jeanne Crépy



Salle polyvalente

Réflexion autour des besoins énergétiques des bâtiments municipaux

2021 : Une année phare...

Premier semestre



Notre priorité a été de définir le mode de chauffage de la future salle polyvalente et de s'interroger sur les besoins énergétiques des bâtiments municipaux : école, mairie, salle des fêtes.

Une rencontre est organisée avec l'agence **SOLEVAL**.

SOLEVAL est une Agence Locale de l'Energie et du Climat, association loi 1901.

Elle a été créée en avril 2007 avec le soutien technique et financier de la communauté d'agglomération du Sicoval, de l'ADEME et de la Région Midi-Pyrénées.

SOLEVAL a pour objet entre autres de :

- **FACILITER** les économies d'énergie
- **ACCELERER** la performance énergétique
- **PROMOUVOIR** les énergies renouvelables



L'analyse d'opportunité rendue a présenté un périmètre de l'étude définie ainsi :

Ecole existante – étude d'une solution de géothermie et d'une solution biomasse

- Le **réseau de géothermie pour le groupe scolaire** : Une solution énergie renouvelable qui permet de chauffer et de rafraîchir les bâtiments pour un coût global de : 148 030 €. Une chaudière granules/bois coûterait 67 771 €.

- **Mairie & Salle des fêtes rénovée et agrandie** - étude d'une solution biomasse. La solution de chauffage par chaudière granules bois pour l'ensemble Mairie et Salle des fêtes a été estimée à 37 150 €.

- **Ecole existante & Mairie & Salle des fêtes rénovée et agrandie** étude d'une solution de réseau de chaleur pour

l'ensemble des 3 bâtiments communaux coûterait 107 582 €.

Fort de ce rapport, et toujours dans le but de maîtriser les coûts et respecter l'environnement la commission urbanisme a transmis le dossier pour analyse à l'équipe du cabinet d'architecte ARCHEA et son bureau d'étude thermique EREAH investi dans ce projet.

« Le choix du réseau de chaleur obligerait l'agrandissement conséquent de la chaufferie prévue dans le projet de rénovation. Le remplacement de la chaudière de l'école par une nouvelle chaudière gaz est une solution économique dans une réflexion de futur remplacement des algécos. Le choix de la chaudière bois en complément se reposera judicieusement. La chaufferie du projet salle polyvalente reste dans les limites définies du projet d'agrandissement ».

A l'écoute des bureaux d'étude, la solution d'une **chaudière biomasse** pour l'ensemble Mairie & Salle polyvalente a été adoptée par l'ensemble du conseil municipal.

Le remplacement de la chaudière gaz de l'école budgétisé en 2021 sera remplacée début 2022. Des climatiseurs ont été installés pour rafraîchir 2 salles de classes. Un travail de réflexion sur les îlots de fraîcheur de l'école sera engagé en 2022.

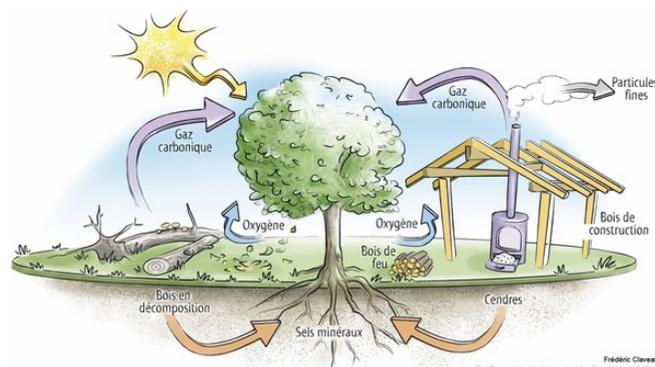
2022 : une année charnière...

Au cours du dernier trimestre les réflexions ont porté sur les engagements avec le cabinet ARCHEA en fonction du nouveau budget de la salle polyvalente, des réflexions des tables rondes du conseil participatif et du planning proposé par les architectes.

En ce début d'année, l'équipe va pleinement investir son temps sur ce projet d'importance pour nos associations et la vie du village. Les phases de travail avant-projet, projet et dépôt du permis de construire vont se succéder rapidement. Dans le même élan participatif, nous prendrons le temps de consulter nos associations et partenaires dès ce premier trimestre. Les personnes venues lors des tables rondes seront conviées elles aussi à ces réflexions qu'elles ont entamées il y a un an.

Le temps de la réflexion est passé très vite et la précarité de nos bâtiments associatifs se fait lourdement sentir. Si nous avançons régulièrement dans notre travail participatif, nous mettrons tout en œuvre si la situation sanitaire ne vient pas encore freiner cette progression pour enclencher un début de travaux à la fin de l'année 2022 !

Cycle carbone



Lotissement communal « Les Vignes »

Le travail de fonds mené par la commission urbanisme sur l'étude et la constitution du futur lotissement communal est arrivée à son terme : implantations, règlement du lotissement, grille de prix, zones piétonnes, espaces verts, parkings, etc...

Le modificatif du permis d'aménager a été accordé. La commercialisation de 26 logements a débuté. Ci-dessous le plan de composition des lots.



Un bassin de rétention des eaux pluviales

Dans le cadre du lotissement communal, l'ancienne équipe municipale avait fait le choix de réaliser un bassin technique de rétention des eaux de pluie en contrebas du lotissement. Après plusieurs réflexions et études, la décision a été prise par le Conseil Municipal et sous l'impulsion de la Commission Environnement, de faire de cet espace d'environ 4 000 m², un espace naturel intégrant une partie en noue (espace s'asséchant rapidement) et une autre plus profonde en zone humide.

L'objectif est de recréer une zone nature où la biodiversité pourra reprendre le pas après des années d'exploitation agricole. Ce nouvel espace, ouvert à tous, qui s'inscrit dans le programme Territoire Engagés pour la Nature auquel la commune a adhéré en décembre dernier, fera l'objet d'un suivi particulier et d'un entretien adapté qui permettra la mise en place et le maintien d'une large biodiversité.



Entretien des bâtiments

Suite à l'analyse engagée avec le bureau d'études EREAH dans le cadre du chantier de la salle des fêtes, le choix a été fait de doter les classes de l'école élémentaire de climatiseurs, les périodes de mai et juin mais aussi septembre devenant de plus en plus chaudes. Ceci nous permettra d'améliorer grandement le confort des classes pour le bien de nos enfants.

La chaudière de l'école, arrivant en bout de course, sera remplacée début 2022. Cette nouvelle chaudière, plus sobre et plus performante, permettra de faire des économies d'énergie non négligeables. Parallèlement, un nouveau contrat de gaz, plus avantageux pour la commune, a été signé, concourant également aux économies.

Entretien de la chaussée

La partie basse du chemin du Touron a fait objet de l'entretien de la couche de roulement et une seconde partie, en remontant, sera réalisée en 2022. La dernière tranche de sa réhabilitation, sur le haut, sera faite en 2023 après la construction des dernières maisons du nouveau lotissement Les Hauts de Gare.

Les premiers 180 mètres du haut du chemin Germa ont été repris. Une seconde tranche est programmée en 2022, suivie en 2023 de la partie basse au niveau du lac.

Une quinzaine de trous ont été bouchés par nos deux agents municipaux cette année. Cet entretien curatif permettra de préserver la chaussée et d'éviter qu'elle ne se dégrade davantage.

Signalisation routière

Une campagne de matérialisation a été réalisée pour repeindre les stops sur la commune, sept au total le long de la route départementale, chemin du Touron et chemin de l'Eglise. En particulier, le repositionnement du stop en haut du chemin de l'Eglise a permis d'améliorer la visibilité et l'insertion des véhicules sur le chemin des Orphelines, ce carrefour étant dangereux. Enfin les deux traversées piétonnes au niveau de l'école ont été repeintes pour sécuriser le déplacement des enfants.

Des panneaux entrée et sortie du village ont été implantés sur le chemin des Orphelines afin de régler la vitesse à 50 km/h sur cet axe.



La vitesse est un sujet

La vitesse des véhicules est la sécurité de tous. Suite aux comptages routiers réalisés en juin sur la route départementale, chemin des Orphelines et avenue de Vallesvilles, plusieurs études d'aménagement ont été engagées en collaboration avec le Conseil Général et de Terre du Lauragais, gestionnaires de ces voies.

Ces comptages ont révélé un trafic important (4200 véhicules / jour en moyenne sur l'axe de la départementale), une vitesse moyenne excessive autour de 60 km/h et un taux de véhicules en infraction très élevé allant de 50 à 80%, avec une pointe à 99% sur la zone 30 du cœur de village. Comme attendu, cette simple limitation n'est par conséquent pas efficace pour réguler le flux important de véhicules dans la sécurité des Saint-Pierrins.

Des solutions d'aménagements ont été imaginées et seront mises à l'étude de la commission voiries courant du premier

trimestre pour pouvoir intégrer d'éventuels travaux dans le budget 2022. Une mise en cohérence de la zone 30 devra être réalisée pour permettre une réduction matérielle de la vitesse aux abords des zones de danger (passages piétons, proximité de l'école, arrêts de bus).

La prochaine newsletter sera l'occasion de faire un point sur les solutions envisagées.

Enfin, s'agissant des camions de terre traversant quotidiennement la commune, une action a été menée auprès de l'entreprise exploitante pour demander aux chauffeurs de respecter la réglementation de la vitesse. Un signalement a également été réalisé auprès de la gendarmerie pour que des contrôles routiers soient réalisés, le cas échéant, pour verbaliser les chauffeurs qui ne respecteraient les limitations.

Isolation des combles de la mairie

La température dans les locaux de la mairie étant difficilement supportable pour nos agents administratifs, un état des lieux de l'isolation existante a été effectué. A cette occasion, il a été constaté que la laine de verre n'était plus assez performante pour garantir le confort des locaux.

Afin de répondre aux enjeux énergétiques mais aussi de réduire notre facture, le conseil municipal a donc décidé de remplacer l'isolation existante par de la ouate de cellulose en respectant les normes de la réglementation thermique de 2012. Ce chantier a été réalisé en octobre par une entreprise certifiée Qualibat 8611 - Efficacité Énergétique.

Dans un second temps, l'isolation de l'étage de la mairie sera également revue. Une étude est actuellement en cours.

Pose de bancs publics

Trois nouveaux Saint-Pierrins viennent agrémenter vos promenades dans le village ! La municipalité a en effet installé trois bancs publics supplémentaires : un chemin du Touron (en bas, sur le parcours du sentier botanique), un second le long du piétonnier avant d'arriver au collège, et le dernier sur le petit espace vert en surplomb du terrain de tennis. Ils sont en bois et métal, la commission travaux et aménagements ayant choisi de s'orienter vers des bancs à la fois modernes et s'intégrant bien dans le cadre bucolique dont jouit notre village. D'autres seront posés prochainement... ici... ou là !



Un nouveau look pour le tennis

Le terrain de tennis a subi une cure de jouvence durant l'été. Nous avons procédé à son nettoyage, rebouchage des trous et fissures, puis il a été repeint et arbore désormais des couleurs bleues et vertes. Pour des raisons de sécurité la chaise d'arbitre a été remplacée, ainsi que les poteaux tenant le filet. Le tournoi organisé par le Tennis Club de Cogne a ainsi pu être organisé avec cet équipement rénové !



Un nouvel escalier

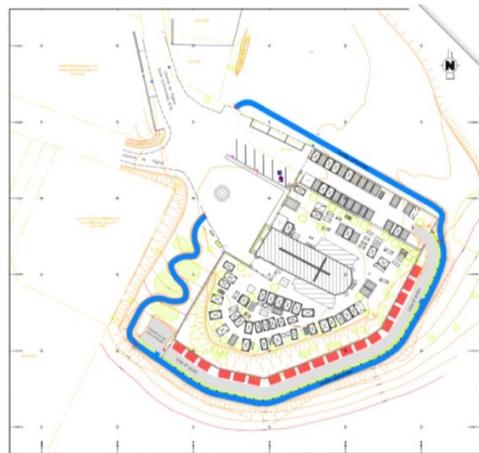
L'escalier permettant de se rendre à pied au lotissement Monplaisir a été rénové et sécurisé. Très emprunté, il permettra de sécuriser le passage.



Un nouveau château d'eau ?

Devenu trop juste pour le vaste territoire qu'il dessert, l'actuel château d'eau fait l'objet d'une étude menée par Réseau 31. Un schéma directeur d'alimentation en eau potable a été réalisé en 2016 sur le périmètre du SIEMN, fusionné depuis 2018 avec Réseau 31. Celui-ci a relevé des insuffisances de l'édifice existant en termes de capacité de réservoir et de débit, et a conduit à la priorisation d'un programme de travaux.

Ce programme devrait conduire à la réalisation d'un nouveau château d'eau, plus grand. Nous ne connaissons pas encore le rétroplanning arrêté, mais vous tiendrons informés de l'avancée du projet.



Le cimetière

Ce projet urgent et longtemps repoussé avance. Après l'étude du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement et le rendu des trois stagiaires de BTS Topographie, la commission urbanisme a étudié deux projets aux coûts sensiblement identiques : le premier prévoyant une extension par le nord dans le prolongement de l'existant.

Le second s'appuyant sur une extension en couronne autour de l'ancien cimetière, côtés est et sud.

Cette seconde option a été retenue. Elle a l'avantage de laisser libre le côté nord pour de futurs aménagements. Ce peut être ainsi par exemple un des lieux à retenir pour la plantation d'arbres remarquables à l'occasion de naissances dans le village.



La gare

Ça y est ! Monsieur le maire a signé chez le notaire l'achat de l'ancienne gare au début de l'été 2021, saisissant cette occasion unique d'offrir au village cet élément de patrimoine, comme beaucoup nous l'ont demandé. Des aménagements extérieurs pourront être réalisés afin de mettre le superbe parc qui l'entoure à la disposition de tous les Saint-Pierrins. L'étude de sa destination va être lancée. Vous serez sollicités pour des réflexions et des travaux collaboratifs.

École numérique innovante : un atout pour nos enfants !

Porté par le ministère de l'éducation nationale dans le cadre de la politique de développement du numérique et co-financé par l'Etat, le projet « **Ecole Numérique Innovante et Ruralité** » est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. Il a pour objectif d'installer largement l'outil numérique. **Quelques 3 433 écoles ont ainsi été sélectionnées, dont l'école de Saint-Pierre de Lages !**



Ce projet est parti d'un constat évident : équipement existant vétuste, peu fonctionnel, peu résilient et inadapté aux besoins pédagogiques pour un enseignement efficace du numérique et par le numérique. La feuille de route était simple et ambitieuse : **accompagner notre école vers l'adoption de l'outil numérique dans l'équipement pédagogique des classes pour favoriser la continuité entre l'école et le collège**. Les commissions numérique, scolaire et toute l'équipe enseignante ont travaillé en synergie pour répondre à ce double objectif. Deux chantiers ont ainsi été entrepris : **l'infrastructure réseau et l'équipement matériel** des classes.

Le premier a permis d'amener le réseau informatique dans toutes les classes, ou d'en améliorer l'accès, prérequis pour envisager une modernisation durable de l'équipement.

Le chantier de l'équipement informatique s'est appuyé pour sa part sur l'idée forte d'amener l'outil pédagogique au plus près des élèves par l'utilisation d'objets mobiles, connectables et aisément utilisables par l'équipe enseignante.

- Nous avons ainsi remplacé la salle informatique fixe par **une armoire mobile connectée** qui nous permet d'accueillir dès à présent **13 PC portables**, avec une capacité d'extension à 20, directement transportable dans les classes. Bénéfice double ! Cette solution a permis de libérer de la place dans la salle informatique pour accueillir d'autres activités pédagogiques (bibliothèque, éveil, ...).
- Des **tablettes tactiles** ont également été pourvues, munies d'un point d'accès wifi mobile déconnectable. Au-delà de l'intérêt pédagogique que représente le support, apprendre à se servir de cet outil et prendre conscience de ses dangers (cyber-harcèlement, arnaques, exposition aux contenus choquants, dépendance et troubles psychologiques) jouent un rôle capital pour nos enfants dans l'apprentissage du numérique. L'enjeu est de taille, le chantier colossal !
- Enfin, **chaque classe a été équipée d'un vidéoprojecteur fixe**. Ce support répond à de nombreux besoins pédagogiques : projection d'exercices préparés, visualisation de contenus d'agrément scientifiques, culturels, historiques ou d'information, projection de questions flash, utilisation de la vidéo comme support de cours...



Notons également que **l'enseignement du numérique est aujourd'hui au programme scolaire**. Ces équipements y concourent pleinement et il était difficile d'y répondre sans eux.

Ces investissements traduisent notre volonté de moderniser nos infrastructures, de faire de l'éducation de nos enfants un axe fort tourné vers l'avenir, et plus globalement de mettre le numérique à la portée de tous, petits et grands, à chaque fois que l'occasion se présente. Nous croyons en ces vertus, le disons et le faisons !

Nouveau site internet en préparation



La mairie sera prochainement dotée d'un nouveau site internet. Plus moderne, plus convivial, il sera consultable sur tous les supports numériques (smartphone, PC, tablette). Créé avec le concours de Haute Garonne Ingénierie dans le cadre du programme DéSIDé31, gage de pérennité pour la commune, il est en cours de développement et verra le jour en 2022.



La fibre optique : ça y est, elle est là !

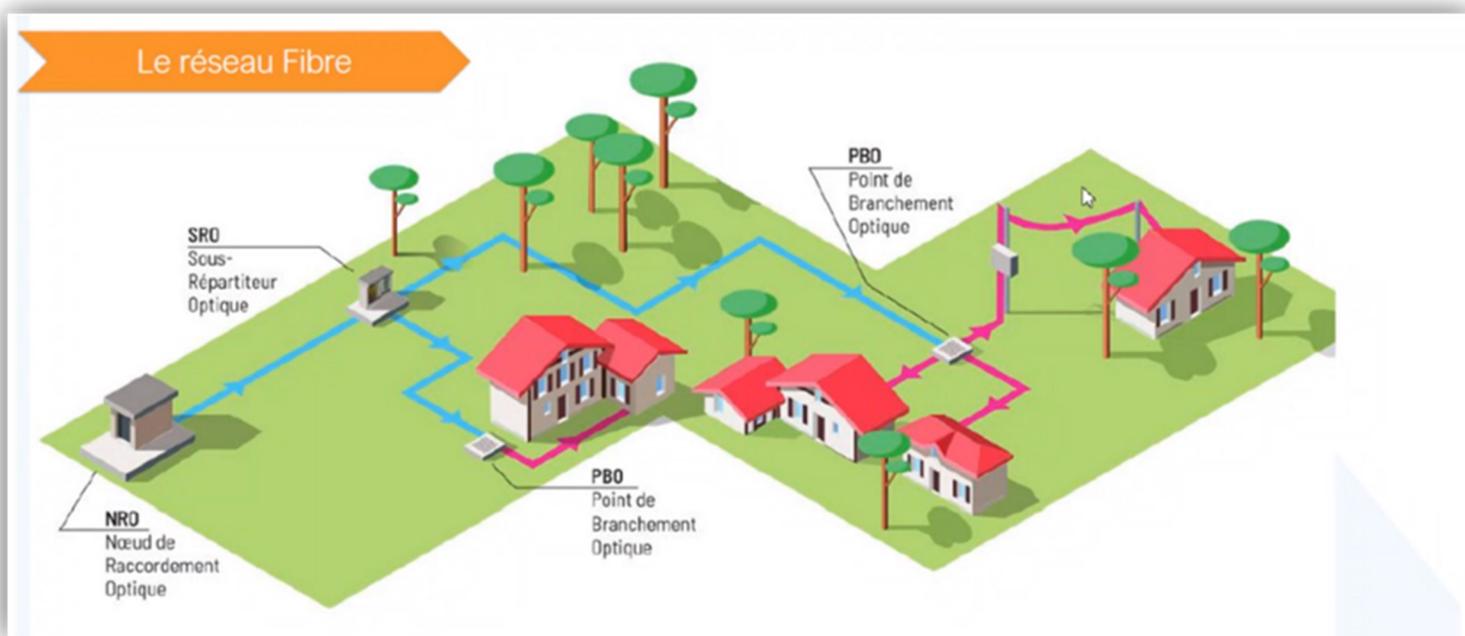
Nous sommes heureux de vous informer que les travaux de distribution du réseau fibre ont été réalisés et sont à présent terminés. Les secteurs sud et nord attenants respectivement à Sainte-Foy-D'Aigrefeuille et Vallesvilles, sont ouverts à la commercialisation. Le cœur de village est entré dans la phase de pré-commercialisation auprès des opérateurs, phase qui devrait durer 2 mois, depuis fin octobre. Cette étape permet aux opérateurs internet de préparer leur offre aux particuliers. **L'ouverture à la commercialisation a ainsi déjà débuté sur plusieurs secteurs : les lotissements du Touron et des Pyrénées ainsi que quelques habitations le long de la départementale.** Chaque secteur sera ouvert progressivement.

Pour savoir si votre logement est éligible, vous pouvez vous rendre sur le site de Fibre 31 : <https://www.fibre31.fr/eligibilite/>.

Nous vous rappelons qu'il convient de rester vigilant durant cette période ! Des démarchages frauduleux ont été observés sur des communes avoisinantes par des personnes malintentionnées se faisant passer pour des techniciens de Fibre 31. Veuillez garder à l'esprit que **seuls les opérateurs internet sont habilités à intervenir chez vous et à votre demande exclusive.** Toutefois, ceux-ci pourront vous solliciter à titre commercial pour vous informer de leur offre.

Ci-dessous, une représentation schématique explique l'organisation du réseau.

- Le nœud de raccordement optique (NRO) dont nous dépendons est situé à Sainte-Foy D'Aigrefeuille.
- Le sous-répartiteur optique (SRO) est l'armoire installée au niveau de l'école. Celle-ci est dotée d'une capacité de couverture de 750 logements environ, avec une marge de sécurité de 20%. Pour de nombreuses années, elle assurera donc entièrement les besoins de notre village et au-delà puisqu'elle couvre aussi le secteur est de Lanta, dans le prolongement du lotissement des Pyrénées et du collège.
- Les points de branchement optiques (PBO) au droit des habitations privées sont à présent raccordés. Ce sont les travaux de tirage des gros rouleaux de fibre optique que nous avons tous pu observer depuis le début de l'année, quartier par quartier.
- En rouge sur le schéma, sont représentées les différentes options s'offrant aux opérateurs commerciaux pour raccorder votre habitation : passage par une gaine existante ou à créer, ou transport de la ligne en aérien. Ce sont les travaux qu'ils devront réaliser lorsque vous souscrirez à leur offre commerciale. Veuillez bien noter que **si des travaux spécifiques hors forfait sont nécessaires pour cette opération, ils sont à la charge exclusive de l'abonné** puisque sur emprise privée.



La cantine scolaire est désormais payable en ligne !

Portée par la Direction Générale des Finances Publiques, la solution PayFiP est un outil permettant aux collectivités de proposer le paiement en ligne de factures. La commune vient de déployer ce service pour le règlement de la cantine scolaire. Ainsi, depuis la rentrée 2021, vous avez pu voir apparaître sur votre facture un encart reprenant l'adresse de paiement en ligne www.payfip.gouv.fr ainsi que les identifiants de paiement. Laissez-vous guider, c'est simple, rapide, efficace !



Marché de plein vent

Le vendredi à Saint-Pierre de Lages, c'est jour de marché ! Ce dernier compte six exposants. De nouveaux commerces devraient rejoindre le marché afin d'offrir davantage de services. Les commerçants vous accueillent de 16h00 à 20h00. La commission proposera quelques soirées d'animation durant l'année 2022.

Désir Macaron - Pavlina Ivanova

Fabrication et vente de **macarons** artisanaux et autres **pâtisseries**
06 79 75 32 47 - desirmacaron@yahoo.fr

Marie Breitz

Crêperie bretonne, galettes sarasin, crêpes sucrées, boissons, café
06 72 66 95 00 - m.nardizzi@hotmail.fr

Bahn Mi Lover - Alain

Food truck, street food et **plats asiatiques**
06 13 68 88 72 - banhmilover31@gmail.com

Le rûcher du Blondé - Alexandre

Fabrication et vente de **miel, bonbons, nougat**
06 68 84 31 71 - alex.gastou@orange.fr

David Pradalié

Boucher, viande de l'Aubrac bœuf, veau et agneau
06 52 46 87 83 - veau.aveyron@laposte.net

Lud'O Vergnat - Ludovic

Vente de **fromages et traiteur**
06 29 20 06 73 - ludovergnat@gmail.com

Noël s'invite au marché...

Guirlandes de lumière, musique et chants de Noël, châtaignes, cannelle et chocolat chaud... tous les éléments étaient réunis pour faire de ce marché un moment convivial.

Ce soir là, tous les Saint-Pierrins étaient invités Place de la mairie.

Tout en dégustant un vin chaud - offert par la municipalité - ou un chocolat chaud - offert par la maison Criollo - les Saint-Pierrins ont pu grignoter quelques châtaignes, tout en écoutant la chorale de la Soledra.

La magie n'aurait pas totalement opéré si le principal acteur de la fête ne s'était pas présenté... le Père Noël.

Venu à la rencontre des petits et des grands, il a pris le temps de poser pour quelques photos souvenirs avant de repartir auprès de ses lutins.



Balade énigmatique...

Cette journée du 6 juin 2021, organisée par le CMJ, a rassemblé plus de 70 enfants âgés de 3 à 12 ans. Le parcours se tenait sur une partie du sentier botanique située au bois du Tournon. Quatorze équipes composées de deux à six enfants, accompagnées d'un capitaine, se sont aventurées dans le bois s'arrêtant à des stands tenus par les élus du CMJ. Au total, cinq stands jalonnaient le parcours. Une question sur le thème de la biodiversité était posée ou bien la participation à un jeu était requise. Une fois l'énigme résolue, l'équipe recevait une pièce de puzzle. Tout au long du parcours, des affiches avec des QR codes permettaient de visionner une courte vidéo. Toute l'attention était requise car sur le dernier stand les questions posées étaient en lien avec les vidéos... et permettait surtout d'acquérir la dernière pièce du puzzle. Au dos du puzzle étaient notée l'énigme indiquant le lieu de remise de la récompense. Cela était sans compter sur la présence de l'APE pour pallier aux petits creux et rafraîchir les participants par le biais de la vente de gâteaux et boissons. Ce fut une belle journée. Elle a permis de retrouver un peu de lien social, mis de côté en cette période de crise sanitaire.



entraide

Lors de la tempête du 17 juin, les Saint-Pierrins sont venus spontanément proposer leur aide pour dégager les routes de notre commune.



Des paniers de basket

Juillet 2021, des paniers ont été installés à côté du tennis. Ils sont accessibles à tous, petits et grands !

Des décors à thème

Au gré des saisons, une décoration fera son apparition au niveau du portail de l'entrée principale de la place de la mairie.



Apéritif de la Saint-Barthélémy

En raison de la crise sanitaire, le comité des fêtes a dû se résigner à ne pas organiser la traditionnelle fête locale. L'équipe municipale a cependant souhaité maintenir l'apéritif pour re-crée un lien entre les Saint-Pierrins. Après la cérémonie religieuse à l'Eglise le 29 août 2021, et le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts par le Président du comité des fêtes, Serge Fauré, une centaine de Saint-Pierrins se sont retrouvés autour d'un verre et de délicieux toasts et gâteaux de la pâtisserie Authié.



Halloween...

Le 31 octobre, les petits Saint-Pierrins avaient rendez-vous salle du Conseil de la Mairie pour une séance maquillage.



Un pôle santé

Le tout nouveau pôle santé a ouvert ses portes le 1er septembre, et a été inauguré le 14 en présence de Monsieur le Maire. Situé à l'entrée du village sur l'avenue de Toulouse, il est né de la volonté et sous l'impulsion de Monsieur et Madame Banquet, elle-même psychologue, accompagnés en ce sens par Monsieur le Maire dans la création du lieu et de ses agréments: « J'ai tout de suite cru en ce projet, confie Fabrice Crépy. Il contribue au maillage du territoire et complète l'offre médicale sur notre secteur. » Il regroupe six praticiens : une ostéopathe, une psychologue, une diététicienne, une orthophoniste, une sophrologue et une réflexologue. Nous leurs souhaitons à toutes les six de réussir ce pari.



Interview d'Émilie Cazaux - Le Touron

Idée forte de l'équipe municipale, la proximité est mise à l'honneur à chaque occasion. Elle est devenue terrain de jeu. Parce qu'elle est la première expression de la démocratie, et parce qu'elle permet de mettre les administrés en prise directe avec la République.

Penchons-nous sur le rôle pivot que jouent vos référents de quartier dans cette quête, au-travers du témoignage d'Émilie Cazaux, référent sur le quartier du Touron :



Émilie, comment as-tu abordé ce rôle nouveau pour toi ?

Émilie Cazaux : J'ai pris ce rôle très à cœur, même si je ne savais pas trop comment m'y prendre au départ ni quel était le champ d'action d'un référent et ses limites. Puis c'est venu naturellement, au gré de mes rencontres avec ceux que je connaissais déjà, bien sûr, mais aussi et surtout avec ceux que je ne connaissais pas ou que de vue.

Après un an et demi, quel premier bilan dresses-tu de ton action en tant que référent de quartier ?

E.C. : C'était d'abord beaucoup de démarchage pour amener l'information diverse à chacun, l'occasion de rencontrer des gens qu'on n'a pas le temps de connaître en temps normal et si l'on attend passivement qu'ils viennent à nous. J'ai été marquée par leur intérêt pour les sujets abordés, et les ai sentis surpris et touchés qu'on s'intéresse à eux. Au terme de cette année et demi, je crois avoir réussi à instaurer une relation de confiance avec les gens, et être perçue désormais comme leur porte d'entrée aux questions municipales. Des gens qui, sûrement, n'auraient pas fait l'effort d'aller en mairie pour obtenir l'information qu'ils souhaitaient.

Quelle est la question qui revient le plus souvent ?

E.C. : Sans aucun doute, « C'est pour quand, la fibre ? » ! (rires). Je crois que c'est LE sujet dans toutes les têtes ! Mais il est vrai qu'en ces moments particuliers, troublés par la crise sanitaire, le télétravail a bousculé notre relation au travail, et le réseau informatique est devenu en quelques sortes notre cordon ombilical professionnel, si vous me permettez cette métaphore.

Justement, cette distanciation forcée ne met-elle pas en valeur les vertus de la proximité ?

E.C. : Plus que jamais ! Chaque occasion de nouer le dialogue fut pour moi une renaissance de ce que ce virus nous a pris de plus précieux : les relations humaines. Et aller à la rencontre des personnes de mon quartier m'aura rendu un peu de cela.

Une anecdote marquante ?

E.C. : Je ne sais pas s'il s'agit d'une anecdote, mais l'accueil des nouveaux Saint-Pierrins de la Cité Jardin m'aura marquée. Ce sont là des gens qui viennent, pour certains d'entre eux, de milieux plus urbains où la relation directe entre la mairie et les administrés n'existe pas. Leur surprise du début, méfiance peut-être, a été rompue très vite et ce fut une belle expérience.

Quels sont tes objectifs pour l'année à venir ?

E.C. : Continuer, bien sûr. Les administrés sont une mine d'informations pour nous guider vers ce qu'ils attendent de nous : c'est un capital précieux pour la municipalité. J'aimerais beaucoup, aussi, en particulier, pouvoir organiser, avec le concours des ASL des trois lotissements de mon secteur, un repas de quartier commun en 2022. Avec les beaux jours et dès que la crise sanitaire nous y autorisera, histoire de prendre notre revanche et rattraper le temps perdu !

Propos recueillis par Stéphan Pourcet

Votre référent de quartier

Avenue de Toulouse

Jérémy Bas - jeremy.bas@stpierredelages.fr

Le Touron

Émilie Cazaux - emilie.cazaux@stpierredelages.fr

Les Albigots

Frédéric Rochis - frederic.rochis@stpierredelages.fr

Vallesvilles

Patrick Bourgeois - patrick.bourgeois@stpierredelages.fr

Église - Cité Jardin - Orphelines

Valérie Dupuy - valerie.dupuy@stpierredelages.fr

Les Forguettes - Beausoleil

Émilie Luyckx - emilie.luyckx@stpierredelages.fr

Montplaisir

Marc Bédé - marc.bede@stpierredelages.fr

Les Pyrénées

Maritza Perdriel - maritza.perdriel@stpierredelages.fr

Les administrés habitant les **zones les plus éloignées et/ou isolées** du village sont invités à s'adresser directement à la mairie.

« On ne demande pas l'âge d'une dame »

Cette année c'est avec Jeannette Terrancle que nous avons rendez-vous, pimpante, Jeannette nous avertit immédiatement qu'elle ne nous donnera pas son âge « c'est fini je ne me ferai plus avoir, on ne demande pas l'âge d'une dame... c'est canaille mais c'est comme cela ! »

Canaille, voilà ce que nous lisons dans son grand éclat de rire et Jeannette poursuit « sur le papier je m'appelle Jeanne mais tout le monde m'appelle Jeannette ! ». Les présentations étant faites, notre hôte commence à nous conter son histoire.

« Je me souviens très bien de notre arrivée au village, c'était un 1er septembre, je venais de me marier avec Jean, il était né dans le même village que moi à Estadens, et nous allions nous installer à En Barthes, pour travailler sur le domaine agricole du Bousquet.

Mais si je dois commencer par le début alors je vous dirais que je suis née au milieu de trois enfants, que j'étais un vrai garçon manqué et je crois bien que maman me doit d'avoir eu des cheveux blancs bien avant l'âge. Papa était maçon-charpentier et maman agricultrice, j'ai vécu dans une ferme, une vraie ferme comme à l'époque avec veaux, vaches et cochons, comme l'on dit ! Une enfance heureuse en somme, avec le souvenir de grimper aux arbres, ou faire de la luge (Papa nous en avait fabriqué une)... il y avait encore de la neige à ce moment-là.

Mais plus que de moi, c'est de mes chers parents dont je voudrais vous parler, ils s'appelaient Roger et Marie-Louise... je me souviens... je me souviens en particulier de discussions à voix basses que nous surprinions le soir lorsqu'un de leurs amis passait à la maison et que toute parole s'arrêtait net lorsque nous étions débusqués. Il y avait comme un secret... Un secret oublié dont nous n'avions jamais compris le sens... Jusqu'au jour où l'ancienne institutrice du village est venue nous voir car elle organisait une fête pour le centenaire de notre école. Elle demanda à maman (Papa était déjà parti...) si elle voulait bien lui parler de la guerre et du rôle qu'elle avait joué avec son mari ?

Nous étions en grande surprise... Que voulait dire cette dame ? Serait-ce là le secret qui surgissait à nouveau, quarante ans plus tard ? En fait l'institutrice avait retrouvé sur le registre des élèves le nom d'un enfant que mes parents avaient hébergé pendant la guerre, il s'appelait René et avait dix ans à l'époque. Cependant devant la discrétion de maman, l'institutrice n'alla pas plus loin... L'histoire aurait pu s'arrêter là, sauf que René fut invité à la fête de l'école, qu'il vint et qu'alors tous ses souvenirs revinrent à sa mémoire... Il avait un drôle d'accent René, lorsque nous l'avons rencontré... un accent étranger. C'est ainsi qu'il nous expliqua comment pendant la guerre, lui et son jeune frère, deux enfants juifs, avaient été recueillis et sauvés par papa et maman. Ils leur devaient une grande reconnaissance, et pour les remercier René avait décidé d'entamer une démarche officielle pour faire reconnaître leur action.

C'est ainsi, que papa et maman sont devenus Justes parmi les nations, en recevant la plus haute distinction israélienne honorant ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs. Mes parents ont aussi aujourd'hui leur nom gravés sur la place d'Estadens, et avec mon fils Philippe, que vous connaissez bien nous continuons de rendre vivantes leurs mémoires en participant à des commémorations et à des conférences dans les écoles. Voilà comment, plus que de moi, c'est d'eux dont j'ai envie que vous écriviez le récit sur notre bulletin municipal ».

Propos recueillis par Stéphane-Jean Duphloux



Associations

« *Nouvellement nommée en tant que responsable de la culture et des associations, j'espère que cette année permettra la reprise des activités et des festivités. Je serai à vos côtés pour vous accompagner.* »

Maritza Perdriel

Comité des fêtes

Serge Fauré - 06 12 27 67 82
comitespd131@gmail.com

Association des parents d'élèves - APE

Emilie Perez - 06 19 30 95 89
ape.stpierredelages@gmail.com

Théâtre - LES PIEDS PAS SAGES

Géraldine Loulier - 06 63 44 10 49
lespiedspassages@gmail.com ou g.boury@yahoo.fr

NAÏRENA Association à but humanitaire

pour le Burkina Faso
Emilie Gouillon - 06 37 38 35 68
asso.nairena@gmail.com

MODEL'UP Association de maquettisme, modélisme

Jean-Michel Fournier - 06 32 86 38 41
www.model-up.com

LES AINES DE SAINT-PIERRE DE LAGES

Juliette Giroto - 06 15 75 22 88
girotto.lino@orange.fr

ACCA CHASSE

Michel Serran - 06 35 83 88 96
michel.seran@hotmail.com

JUDO JUJITSU CLUB SHIN-GI-TAI

Olivier Tamby - 06 85 07 28 35
olivetam@hotmail.fr

CAP Fitness

Christèle Jackiewicz - 06 73 51 47 88
capfitness.stpierredelages@gmail.com

Athlétique Club Lauragais - ACL

Karine et Michel Berardo
06 75 85 77 82
athletic.club.lauragais@gmail.com
www.acl.kalisport.com

Téléthon 2021

Malgré le mauvais temps, samedi 4 décembre les Saint-Pierrins ont répondu présent. La somme récoltée s'est élevée à 1000 €. Un grand merci aux organisateurs, bénévoles et associations !

VIP 31 Club de Badminton

Caroline Debonne - 06 22 58 46 78
vip_31570@yahoo.fr
badvip31.blogspot.com

Tennis Club de Cocagne

Vincent Muron - 06 80 10 32 26
bureau@tccocagne.com
www.tccocagne.com

QI GONG

Michel Dedieu - 06 72 53 90 68
goyahkla@orange.fr

JOYEUX PETANQUEURS

Bernard Gin - 06 80 14 66 16
sarl.ginwanadoo.fr@wanadoo.fr

Yoga - YOGALA

Pauline Boudart - 07 82 77 22 48
assobilobayoga@gmail.com

Volley Club

Cédric Foulon -
cedric.foulon31@laposte.net

LA SOLEDRA

Cours de langues (anglais & espagnol), piano, guitare, batucada, batterie, chorale, groupe jukebox, relaxation, sophrologie, couture et échange de savoirs faire

Christelle Gely - 06 87 81 81 48
infos@lasoledra.fr
www.lasoledra.fr



Henriette Rivière, 1934 - 2021

Henfant du village, Saint-Pierre magnifique tu as été ! Comment ne pas te rendre hommage tant ta vie fut un engagement sans faille pour le village, pour ton village, que tu appréciais tant et à qui tu donnais tant.

D'abord cuisinière au restaurant de Saint-Pierre de Lages, « Le bon accueil », du temps de son rayonnement, tu y as appris l'amour de ce beau métier et ses lettres de noblesse. Tu as fait de ce lieu réputé le rendez-vous gastronomique de tous les amateurs de bonne cuisine.

Ce n'est qu'après sa fermeture, en 1978, que tu rejoins la mairie et crées la cantine de l'école. Initiative qui fera date ! Avec la même ferveur et toujours la même envie de faire de l'art culinaire un véritable art de vivre, tu as mis en place tout ce qui constitue l'ADN de notre cantine aujourd'hui : produits de qualité, cuisine variée, circuit court avec des produits fermiers locaux. Une à une, humblement, les municipalités qui se sont succédées n'ont fait que poursuivre la démarche tant la recette était en avance sur son temps. Nos enfants t'en remercient.



La vie du village, disions-nous... Oui, tu y contribuais avec ardeur et sans détour. Qui, de ceux qui ont eu le bonheur de croiser ton chemin, ne se souvient pas de ta fameuse « mounjetado », tradition - institution ! - de la fête du village ? Nous garderons cela de toi, de ta grande générosité, cadeau éternel...

Bien sûr, nous aurions tant aimé te ramener ici, chez toi, près de nous, dans ton Saint-Pierre de Lages. Les méandres administratifs, indifférents et indéliçats, ne l'ont pas permis. Ta dernière demeure familiale t'y attendait pourtant. Par la pensée, le souvenir, tu seras malgré tout bien là parmi nous et pour longtemps.

La municipalité et les habitants te disent merci pour tout !

Carnets



Paul DUBIE,
né le 9 mars 2021

Marceau LEPINARD,
né le 1er mai 2021

Antonin GASTALDI,
né le 3 juin 2021

Colin BLANCHARD,
né le 24 juillet 2021

Giulian MARTIN,
né le 28 juillet 2021

Camille MESSIAN,
née le 20 août 2021

Sacha SOTTON,
né le 12 août 2021

Jordan KOITA,
né le 20 octobre 2021

Wally KOITA,
né le 20 octobre 2021

Sanjay GONTIER,
né le 21 décembre 2021



Guillaume MADEC
et **Leslie ROCCO,**
unis le 14 juillet 2021

Jérôme CHERUBIN-JEANNETTE
et **Audrey MOEVI,**
unis le 2 octobre 2021



André SACAREAU,
décédé le 1er février 2021

Solange SICARD,
décédée le 1er avril 2021

Jacqueline OLIVE,
épouse CECCONATO,
décédée le 23 avril 2021

Marinette LONGO,
épouse DECOMPS,
décédée le 20 juillet 2021

Henriette VERONESE,
Épouse RIVIERE,
décédée le 22 août 2021

Messes : Tous les 4ème dimanche du mois à 9h30

Presbytère : 05 61 83 53 70 - notredame.revel@free.fr

Prêtre : Sébastien Vauvillier - 07 68 45 44 50 - abbsv@free.fr

Sacristine : Inès de Lachadenède - 05 61 83 78 02 - 06 79 57 72 76

Diacre : Jean-François Prevost - 05 61 83 72 10 - 06 30 14 26 81 - tribu.prevost@free.fr

Entreprises & Services

Appro31

Travaux d'étanchéification
17 chemin des Perrières
05 61 13 74 17
approzinc@gmail.com

BMG ELEC

Electricien
2 impasse des Albigots
06 45 57 09 32

CHIKHAOUI

Peinture, travaux généraux, carrelage, placo
11 Bis Avenue de Toulouse
06 08 60 31 24

Criollo Chocolatier

1 Impasse des Albigots
05 62 18 31 72
jpd1@criollo-chocolatier.com
www.criollo-chocolatier.com

Décalaminage Moteur par Hydrogène

6 Cité Jardin
06 04 07 85 18
thierry.hydrogene@free.fr

Diagnostic Immobilier

Lauragais et environs, vente, location, travaux
Laetitia Senes
07 49 52 06 39
contact-lauragais@diag-precision.fr

Jeux de Zinc

Animation jeux
28 Avenue de Toulouse
06 07 31 17 83

L'Atelier de Maritza

Esthéticienne, prothésiste ongulaire, prothésiste ciliaire
16 chemin du Caoulet
06 73 41 36 78
latelierdemaritza@gmail.com

Marie-Luce Service

Tous travaux placo neuf et rénovation peinture
28 Avenue de Toulouse
06 89 15 09 20

MAM Nos Z'Ours Heureux

Maison d'assistantes maternelles
12 chemin de Combebernat
Sophie Alibert 06 08 73 05 94
Domy Capelle 06 62 55 57 24
Marine Loubet 06 62 24 84 89

Marie Laurence Mata

Sophrologie caycedienne et hypnose
17 Chemin du Combebernat
06 82 63 03 43
mlmata108@orange.fr
www.ml.mata.free.fr

NEREA

Créatrice de bijoux
48 chemin du Combebernat
06 48 60 03 72
lisa@nereabijoux.fr

nuances de VERT

Architecte paysagiste
7 chemin de l'Eglise
07 69 69 85 51
cendra@nuancedevert.com

Pôle Santé

37 Route de Toulouse

Ostéopathe - Charline Garcia

07 69 10 49 22

Réflexologue et soins énergétiques - Stéphanie Tuphé

06 65 46 36 19

Sophrologue - Muriel Carme

06 84 36 98 54

Psychologue - Laurine Saint-Martory

07 86 29 69 50

Orthophoniste - Elodie Tujague

06 31 34 34 37

Diététicienne - Laura Randé

06 31 17 36 16

POUZAC Agnès

Paysagiste
15 Cité des Jardins
06 98 49 35 80

Réseau 3G Immo Consultant

Jolyne Rodriguez
5 avenue de Vallesvilles
06 13 15 22 97
jrodriguez@3gimmobilier.com
www.3gimmobilier.com

Rose Lemon

Créatrice d'accessoires et décoration enfants et maison
3 chemin des Perrières
06 14 67 86 40
karine.siegel@rose-lemon.com
www.rose-lemon.com

Sylvie Serres

Assistante Maternelle
6 Cité Jardin
06 75 57 31 71
09 51 85 72 64

Taxi Julien

1 Avenue de Toulouse
06 01 40 40 57
julien.senior@wanadoo.fr

Taxi Saint-Pierre de Lages

2 avenue de Lanta
06 08 47 03 82

Tlse 31 immobilier

Transactions immobilières
Michèle DARAM-NORMANT
4 lot Beausoleil

Véloragais

Réparation de vélos
45 chemin du Combebernat
06 52 25 24 69

à 16 ans...

Tout jeune Français dès 16 ans doit se faire recenser pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Recensement militaire ou "recensement citoyen"

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son anniversaire auprès de la mairie de son domicile. Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une *attestation de recensement*. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches comme l'inscription aux examens et aux concours publics (baccalauréat, permis de conduire). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une *attestation de situation administrative*. Le recensement militaire permet à l'administration de faciliter l'inscription sur les listes électorales, de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Journée défense et citoyenneté (JDC)

La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits du citoyen, ses devoirs et le fonctionnement des institutions. La JDC fait suite au recensement militaire (ou "recensement citoyen"). Le jeune doit y participer avant son 18^e anniversaire (ou avant son 25^e anniversaire dans certains cas). La date et le lieu de sa JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation qu'il reçoit. À l'issue de la JDC, le jeune reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).

à 18 ans...

Liste électorale

Chaque Français qui devient majeur est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait effectué les démarches de recensement citoyen au moment de ses 16 ans. Si l'inscription d'office n'a pas pu avoir lieu (recensement tardif, déménagement après le recensement, ...), il doit demander à être inscrit sur les listes électorales auprès de sa mairie ou bien en s'inscrivant en ligne.

La loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales, a modifié les délais limites applicables pour s'inscrire sur les listes. Ce texte a repoussé la date butoir d'inscription au 6^e vendredi avant le scrutin.

Entre le 1er janvier et le 4 mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter. Pour les jeunes qui auront atteint 18 ans lors du scrutin, leur inscription ne sera pas réalisée d'office avant l'élection et ils doivent effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales. Ils peuvent pour ce faire, utiliser la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible sur le site : www.service-public.fr

Source : service-public.fr

Question de Civisme

L'affaire de tous !

Le civisme contribue à préserver au quotidien une commune agréable pour tous.

Il s'agit de respecter des règles de vie collective et d'intégrer une dose de bon sens et de respect dans son comportement coutumier.

Bruit de voisinage

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que
les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 & de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h00 à 12h00 & de 15h00 à 19h00
les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Les bruits inutiles ou agressifs de la vie quotidienne, provoqués par les comportements désinvoltes de personnes, directement ou par l'intermédiaire d'objets bruyants ou d'animaux qu'ils possèdent, s'ils durent longtemps ou s'ils sont trop forts ou se répètent fréquemment constituent une infraction.

Le tapage nocturne (en principe entre 21h00 et 6h00) sanctionné par la jurisprudence actuelle concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique.

La divagation d'un animal résulte d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance. Les animaux livrés à eux-mêmes peuvent devenir un danger pour la sécurité, la sûreté et la tranquillité publique. Ceci est répréhensible.

La propreté

& l'entretien des espaces verts

Le brûlage à l'air libre des ordures, des déchets du jardin sont interdits par la réglementation. Pour vos déchets de jardin, pensez au compostage individuel. Si vous ne possédez pas de composteur, vous pouvez en faire la demande auprès du SIPOM, c'est gratuit !

Dépôt sauvage « Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits. »

Obligation d'élagage

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'élagage des arbres dépassant sur la voie publique et entre riverains. Cela peut engendrer des problèmes de visibilité et de sécurité pour les usagers.

Limitation de vitesse & stationnement

Le respect des limitations est important afin de protéger l'ensemble des utilisateurs de la voie publique (village, lotissement).

Le stationnement sur un trottoir, un passage piéton, une piste cyclable est dangereux et interdit.

Un mauvais stationnement ne veille pas au bon déroulement du travail des éboueurs, livreurs... et peut engendrer de mauvaises relations de voisinage.



www.stpierredelages.fr

Inscrivez-vous à la newsletter de la mairie !



Facebook officiel

www.facebook.com/mairiedesaintpierredelages

*Retrouvez la cérémonie du 11 novembre en vidéo
sur la chaîne YouTube de la mairie*

Commémoration
du
11 novembre 2021

Saint-Pierre de Lages